

Togo : chronique de la prison quotidienne

Les textes que l'on va lire, extraits de lettres reçues du Togo, donnent un contenu personnel et émotionnel à ce qui ne peut demeurer un débat de principe. Le 13 janvier 1986, une partie des prisonniers a été libérée, après quatre mois d'une détention dont les conditions vont nous être décrites. Les incarcérés avaient été dénoncés ; par qui, pourquoi, nul ne le savait trop bien, et les vengeances personnelles semblaient bien être à l'origine de ces dénonciations. Mais voilà, il fallait des coupables, et ces prisonniers feraient bien l'affaire pendant quelque temps. A la délation, trait permanent du système de gouvernement togolais, et sans doute plaie des petits États comme des petites villes bien de chez nous, succède l'intimidation à grand spectacle, assortie d'un délire verbal dont notre revue s'est fait l'écho dans son numéro précédent (p. 110). « Pendons-les tous », s'écrie la foule et les journalistes aux ordres d'enchéirir : « tout de suite ! ». Tout ce délire est cependant de bien mauvais aloi dans un pays qui accueillera la prochaine conférence franco-africaine et qui prétend soigner son image de marque. Il faut faire un procès et, comme rien n'a été trouvé contre les incarcérés, mettre en place la dernière phase du processus de délation-intimidation : la récupération. Une partie des prisonniers est libérée et s'en va remercier le Président pour sa magnanimité. Dans tout cela, la justice est bien absente : la gendarmerie « enquête », arrête, voire torture, et le président gracie. Un nouveau cycle s'enclenche : l'intimidation fonctionne.

Dernière minute : le procès, prévu pour le 12 février, vient encore d'être reporté...

Le 28 nov. 1985

Je profite de cette lettre pour te faire part de quelques nouvelles de nos amis : les conditions de « vie » sont déplorables et très malsaines, ils sont actuellement huit dans une petite pièce (je n'ai pas réussi à en connaître les dimensions exactes) étouffante, peu ventilée. La chaleur y est tellement étouffante que certains s'évanouissent. Ils ne peuvent se laver qu'une fois par semaine, ce qui favorise, en plus de la chaleur, des maladies de la peau (allergies, poux, peau qui pèle, etc.). Ils ne sortent pas, ni pour faire leurs besoins — je suppose qu'ils ont un seau dans un coin — ni pour se dégourdir les jambes. Une fois par semaine, ils reçoivent la visite d'un membre de leur famille (leur femme en général), dans une antichambre, à l'entrée du bâtiment, toujours en présence de quelqu'un qui écoute et surveille ce qui se dit et se fait, ceci pendant deux à cinq

minutes, suivant l'humeur du responsable. Ces conditions font que outre M. qui est toujours en clinique à cause d'une infection urinaire, deux autres personnes ont été hospitalisées, et cela devait être grave pour qu'elles le soient, dont ton ami Z toujours pour les mêmes raisons, tandis que l'autre H.L., que je connais, n'est pas du tout en bonne santé : il tousse beaucoup et est très faible, à tel point qu'il s'est cassé un pied en descendant du lit. Il semble que le moral de ton ami est bon. Là (à l'hôpital) s'ils ont plus d'air, les soins ne sont pas évidents, vu qu'il n'y a plus de médecin pour cette salle, où s'entassent une cinquantaine de malades, venant du même lieu. Dans celui-ci, ils n'ont droit ni à des jeux, ni à de la lecture, excepté la Bible semble-t-il, pour se distraire. Quant à la nourriture, ça doit être OK puisque les familles leur apportent régulièrement à manger. Peut-être, ce n'est pas sûr, un peu d'aliment est-il détourné, mais si c'est le cas, ce n'est pas en grande quantité.

Le 5 décembre

As-tu reçu ma précédente lettre du 28 ? Je l'espère. J'ai encore eu des confirmations de ce que j'y ai écrit. Remarque, depuis mardi 3 l'harमतan est là, il fait plus frais, peut-être le facteur chaleur est-il amoindri ? J'ai appris en fin de semaine passée que les 3 plâtres ont été enlevés ; cette semaine-ci il aurait dû se passer quelque chose, mais rien ne bouge, tout stagne encore et toujours...

Le 21 décembre

Le procès aurait dû avoir lieu il y a 15 jours, puisque ceux qui étaient plâtrés ont été déplâtrés, comme je l'ai déjà dit, mais rien ne se passe. Cependant, ils restent à l'hôpital, où ils sont mieux qu'à la prison, bien que le chef de la prison veuille les y ramener.

Le 31 décembre

Il semble que les choses bougent. Il devrait y avoir une décision très prochainement (entre le 6 et le 15 janvier). Je n'ai pas réussi à savoir si ton ami est toujours hospitalisé, je le crois. Je sais qu'on fait tout pour que nos trois amis restent là-bas, les conditions y étant meilleures. Un quatrième les y a rejoints, je ne sais pas encore pourquoi... Les informations que je reçois sont contradictoires, et cela donne de faux espoirs.

Le 14 janvier 1986

Sans doute quand tu recevras cette lettre seras-tu déjà au courant de ce qui se passe ici : il y a eu libération de 9 des « détracteurs »... Hier soir 9 familles ont retrouvé la joie de vivre. Moi aussi, bien que partielle, car il y en a encore d'autres qui sont en prison. Les 9 personnes ont été libérées avec arrêt des poursuites, car, comme nous le savions, ils sont innocents...

Le 23 janvier 1986

L'autre jour j'ai croisé X (l'un des libérés) chez des amis ; évidemment je n'ai pas vraiment pu parler avec lui, mais il avait le même sourire un peu triste que sur la photo parue dans le journal. La pression internationale a eu un résultat, celui que tu sais et j'en suis heureux. J'espère que tu as pu faire quelque chose : si le matériel que tu as reçu, bien que dépassé maintenant, est utilisable. Une analyse de la situation serait-elle publiable ?

Le 30 janvier 1986

(A propos d'un document en circulation qui attribue l'arrestation d'une partie des « prisonniers politiques » à des dénonciations à la suite d'une affaire d'adultère).

C'est vrai, tout cela est ridicule, mais ce ne sont pas les inculpés qui sont ridiculisés, c'est le pouvoir ! Cette histoire est tellement banale, c'est vraiment du théâtre de boulevard !, que les gens arrêtés auraient dû être aussitôt relâchés. Mais voilà, ce n'a pas été le cas. Cinq d'entre eux (les premiers arrêtés) ont été torturés, un est mort. Le ridicule a tué... et c'est ça qui est grave. Un procès ne peut que souligner le ridicule de l'affaire et ridiculiser une fois de plus le pouvoir. C'est pourquoi neuf personnes ont été libérées, car il y aurait eu un non-lieu. Et pourquoi le procès ne vient-il pas ? Faut-il pour autant accepter que des gens soient en prison et des familles divisées ? Même si les conditions de détention ont été améliorées (1-2 personnes par cellule, promenade journalière de 1 heure 45, toilette journalière, bien que certaines cellules soient sans lumière) grâce à la pression internationale, qui a permis la libération de quelques personnes. Le danger est, puisque cette histoire est si banale, qu'elle tombe dans les oubliettes. L'Occident a besoin d'images de choc, et ça, ce n'est pas vraiment choquant, mais seulement ridicule. Pourtant des hommes ont souffert et un est mort. Mais même cela est banal, quand on songe aux milliers de morts en Ouganda.

Le 4 février 1986

Quelques informations : le procès devrait avoir lieu le 12 février, information reçue de trois sources différentes. Une partie ou tous (?) des gens qui ont été arrêtés ces derniers temps sont maintenant en prison : les cellules sont à nouveau surpeuplées ; cinq prisonniers ont des problèmes oculaires, vu que les cellules sont sans lumière. Les deux X n'ont pas le droit de recevoir de visite depuis deux semaines, sans qu'aucune raison ne soit donnée. La chaleur étouffante des cellules fait gonfler la peau des détenus.